Le con-tribuable paye pour l'enseignement du français et du coran aux imams, quid de la loi de 1905 ?

écrit par Christine Tasin | 1 janvier 2017

Encore un crime commis par Minable premier.

Ici l'on apprend que, dans un local mis à disposition par la Mairie de Sevran, des imams apprennent à parler français avec un enseignant payé par la Préfecture.

Remarque subsidiaire, l'imam de la grande mosquée de Sevran officie depuis 1992. Cela signifie que depuis 25 ans il vit en France et ne parle toujours pas français… Vous avez dit communautarisme, vie entre musulmans, échange en arabe avec tous… Et c'est à nous qu'on intime de "vivre ensemble" ! Cela signifie aussi que depuis 25 ans le quidam prêche en arabe, ce qui est interdit par la loi de 1905, avec la bénédiction des autorités.

Cerise sur le gâteau, l'imam de Sevran aura droit, avec 6 autres prêcheurs de coran, à une formation supplémentaire à l'Institut catholique de Paris (ICP), où ils prépareront l'année prochaine le diplôme universitaire "Interculturalité, laïcités, religion", une formation qui vise à former des intervenants religieux de toute confession au cadre juridique français….

Là, un institut supérieur privé réservé aux musulmans âgés de plus de 18 ans, l' IESH,Institut Européen des Sciences Humaines, situé en Seine Saint-Denis, est spécialisé dans l'enseignement de la théologie musulmane et la langue arabe dans le but de former des imams qui maîtrisent les sciences humaines ainsi que les sciences islamiques.

Cet institut parrainé par l'UOIF veut offrir aux jeunes étudiants le partage des valeurs des Frères Musulmans.

Actuellement, il existe deux établissements en France. Le premier « IESH Château-Chinon », est basé dans la commune voisine de Saint-Léger-de-Fougeret, à Nièvre. Ce pensionnat qui accueille les étudiants de toute l'Europe compte environ 300 étudiants. Le second, « IESH Paris », situé à Saint-Denis (93200) accueille quant à lui des étudiants de Paris ainsi que des villes avoisinantes. Ce dernier compte près de 2000 étudiants où sont dispensés des cours et des formations répartis le soir, le week-end.
Se voulant le plus complet possible, l'Institut Européen des Sciences Humaines organise chaque année des cycles de conférences à sujets variés tels que la littérature française et la sociologie appelés le « vendredi de l'IESH » ouvertes au public.

Mais il en est d'autres si l'on en croit Saphir, on se croirait en pays musulman, qui cela étonne-t-il ? Qui cela révolte-til ?

Dans l'objectif de parvenir à une reconnaissance académique des formations délivrées par les instituts privés islamiques, un conseil scientifique unique réunissant non seulement des théologiens mais aussi des chercheurs en islamologie et en sciences humaines et sociales pourra-t-il enfin voir le jour ? Ici, un cours dispensé à l'Institut al-Ghazali, sous l'égide de la Grande Mosquée de Paris, dans le cadre de la formations des imams et des aumôniers. (Photo : © Lahcène Abib)

Fondements de la foi, jurisprudence, maîtrise du Coran et exégèse du Coran, langue arabe… L'ampleur des études ne rebute pas les apprenants, qui sont prêts à passer leurs soirées ou leurs weekends à « rechercher le savoir ». Une quinzaine de centres de formation de sciences islamiques proposent des cours au grand public, qu'ils soient adossés à un lieu de culte (Institut Al-Ihsan, à la mosquée d'Argenteuil ; Institut ETIC, à la mosquée Othmane de Villeurbanne…) ou non (Faculté d'islamologie de Paris…).
Un enseignement par correspondance ou bien en ligne est parfois proposé. Premier-né, l'Institut musulman d'enseignement à distance (IMED), créé en 2004 par Zakaria Seddiki, en a fait son cœur de métier, tandis que le dernier-né, l'Institut islamique de formation à l'éthique (IIFE), lancé par Tariq Ramadan pour cette rentrée 2016-2017, entend élargir l'enseignement islamique dans une optique transdisciplinaire en abordant également l'économie, l'environnement, la politique ou bien encore les droits humains.
[…]

Depuis le début des années 1990, trois centres occupent le terrain de la formation des imams : les deux Instituts européen des sciences humaines (IESH), initiés par l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) et basés à Château-Chinon (Nièvre), fondé en 1990, et à Saint-Denis, ouvert en 2001 ; et l'Institut Al-Ghazali, rattaché à la Grande Mosquée de Paris, créé en 1993.

Depuis sa création, l'IESH de Château-Chinon a formé quelque 500 étudiants ainsi que 180 qui ne se sont consacrés qu'à l'étude du Coran. L'établissement a d'ailleurs été élu meilleur institut de Coran en 2012 par un organisme international.
L'IESH de Paris compte, pour sa part, quelque 600 étudiants inscrits depuis sa création dans les trois département de langue arabe, de théologie et de Coran, dont 220 environ sont sortis diplômés de théologie. « Mais tous ne deviennent pas imams ni aumôniers », relève Ahmed Jaballah, doyen de l'IESH de Paris, qui indique, par ailleurs, que « l'institut verra son premier diplômé d'un doctorat de théologie en 2017 ». En cette rentrée 2016-2017, « pour encourager à suivre des études de théologie, l'IESH de Paris offre aux nouveaux étudiants 10 bourses » qui couvrent la moitié des frais d'inscription.
[…]

Les futurs imams incités à suivre les DU laïcité
Après la vague d'attentats qui ont secoué la France depuis 2015, le gouvernement a instauré de nouvelles mesures pour permettre aux aspirants ministres du culte de se former non pas à la théologie, en vertu de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'Etat, mais à la laïcité et à l'interculturalité à travers le développement accéléré des diplômes universitaires (DU), aujourd'hui au nombre de 13, obligatoires pour les aumôniers dès la rentrée 2016-2017 et recommandés aux imams.
De plus, il a chargé le Conseil français du culte musulman (CFCM) de « rédiger un document référentiel pour faire monter en puissance les instituts privés », selon les termes de Bernard Cazeneuve, lors de la journée de consultations sur l'islam de France 29 août.
L'Université Paris-Sud et l'Institut al-Ghazali ont d'ores et déjà adopté en mai 2016 une convention de partenariat instituant l'accueil d'étudiants d'Al-Ghazali au sein du DU « République et religions » : à charge à l'Institut de se concentrer uniquement sur les matières religieuses.
À Lyon, depuis 2013, le DU « Religion, liberté religieuse et laïcité » est piloté par l'Université Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon, en collaboration avec l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM) de la Grande Mosquée de Lyon. Au-delà des clercs, l'IFCM entend « apporter aux étudiants la connaissance de

l'arabe, de la culture et de la civilisation aux musulmans comme aux non-musulmans et au grand public », indique le recteur Kamel Kabtane.
Sciences Po, pour sa part, lance pour la rentrée 2016 le dispositif « Emouna, l'amphi des religions », destiné aux ministres du culte et aux responsables associatifs. Cette initiative est portée par un groupe interconfessionnel en lien avec le grand rabbinat de France, le conseil des rabbins libéraux Kerem, la Conférence des évêques de France (CEF), la Fédération protestante de France, l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, le Conseil français du culte musulman (CFCM) et l'Union des bouddhistes de France.

Enfin, dernière pierre à l'édifice de la formation des imams, de nouveaux départements d'islamologie sont envisagés au sein des universités publiques. Le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont confié à Rachid Benzine, islamologue, Catherine Mayeur-Jouen, historienne, et Mathilde Philip-Gay, juriste, la mission de proposer les modalités concrètes de création de tels départements d'islamologie.
Il s'agit de « renforcer l'offre universitaire savante à laquelle doivent avoir accès les futurs imams dans les matières non confessantes, telles que la langue et la littérature arabe, l'histoire et l'exégèse du Coran, l'histoire et la civilisation musulmane », indiquait le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, lors de la journée de consultations sur l'islam. Objectif à terme : dispenser « une formation complète des imams grâce à des convention passées entre instituts privés de théologie et les départements d'islamologie universitaires ».
Afin que les instituts privés de sciences islamiques ne soient pas la dernière roue du carrosse emmené par le ministère de l'Intérieur en charge des cultes, la mission sénatoriale d'information sur l'islam, qui a rendu son rapport en juillet dernier, préconisait que ceux-ci érigent conjointement un « conseil scientifique unique », chargé de « définir un programme commun partagé, permettant la reconnaissance de la qualité de la formation des différents instituts par l'ensemble des mosquées du territoire français ».
[…]
Pour en savoir plus sur ce triptyque (instituts privés de théologie, DU laïcité, départements universitaires d'islamologie) de la formation des imams en France, rendez-vous est donné début décembre pour la troisième réunion de l'instance de dialogue avec l'islam organisée par le ministère de l'Intérieur. Celle-ci sera en effet consacrée au financement du culte et à la formation des ministres du culte musulman.

http://www.saphirnews.com/Formation-des-imams-le-challenge-des-instituts-prives-de-sciences-islamiques_a22987.html

La France offre des formations aux imams, et permet que les pays du Golfe en financent une partie, ouvrant ainsi une brèche de plus dans l'indépendance française permettant aux pays étrangers de financer ses universités et donc de mettre son grain de sel dans les programmes… qui vont devenir peu à peu chariatiquement corrects.

Quant à Sciences po qui forme des religieux… C'est symbolique et de la dégénérescence de ce qui fut une vénérable

institution symbolique de l'élitisme français et de celle de notre pays. Qui s'en étonnera quand on sait qui depuis des lustres préside Sciences po et la France ?

Je rappelle ici l'article que j'avais écrit sur mon blog (fermé depuis) en 2012 à la mort de l'infâme directeur de Sciences Po de l'époque (et ça ne s'est pas amélioré…), voici ce que je disais pour résumer :

Au lieu de pousser les enfants de la diversité à travailler trois fois plus que les autres, comme l'ont fait avant eux les enfants d'immigrés italiens, espagnols ou portugais, handicapés par une langue mal maîtrisée à la maison ou bien, encore auparavant, par ces jeunes Bretons ou Basques qui découvraient le français à l'école, on a fait des quotas, on a fait entrer à l'école des enfants non pas parce qu'ils étaient brillants mais parce qu'ils étaient boursiers, créant une nouvelle injustice, puisque ces boursiers qui n'avaient d'autre mérite que de venir de quartiers défavorisés prenaient la place d'autres peut-être mieux à même de devenir l'élite de la nation.

Et voici un article in extenso écrit sur le sujet :

Je ne sais pas de quoi est mort Descoings, mais je sais de quoi il a fait mourir la France.

Lire le rappel de Paul le Poulpe, avec une excellente analyse d'Eric Zemmour, qui dit tout, et celle de Sorel Zissu qui ouvrait en décembre dernier des perspectives intéressantes sur le bonhomme…

Descoings a fait partie de ces fossoyeurs de la France qui ont bradé le savoir, l'ont piétiné, afin de permettre à ceux qui n'avaient pas assez travaillé, pas assez lu… pour avoir la culture nécessaire pour entrer à Sciences Po, **d'y entrer quand même.**

Comme s'il était scandaleux de devoir travailler deux fois plus quand on n'est pas né avec une cuillère d'argent dans la bouche pour acquérir ce que d'autres glanent avec le lait de leur mère, au cours des conversations familiales, des échanges intellectuels, des débats entre amis… quand on est réduit chez soi à se taire devant TF1.

Injuste ? Oui, comme il est injuste de naître avec un corps d'athlète permettant de devenir un champion quand d'autres, malgré tous leurs efforts, ne pourront jamais courir un marathon ni même sauter plus d'un mètre de haut…

Injuste ? Oui, comme il est injuste de naître bien portant quand d'autres naissent atteints de trisomie 21 ou de mucoviscidose ou encore manchots…

Injuste ? Oui, comme il est injuste d'être « beau » ou « belle » selon les canons de son époque, d'attirer des hommages et l'amour quand d'autres toute leur vie verront plus souvent des réactions de répulsion que de séduction…

On a précisément inventé la société et ses lois pour compenser en partie ces inégalités natives, cela ne veut pas dire qu'on les a supprimées. Mais on a appris la philosophie, la morale, le respect de l'autre, on a appris à voir au-delà de l'apparence, on a appris à chercher la beauté intérieure, on a créé des minimas sociaux, on a inventé des médicaments, des prothèses, et, même des écoles ! pour aider chacun à gérer au mieux ses handicaps de naissance.

On n'a pas supprimé les handicaps ni les différences.

Sauf… sauf quand il s'agit de connaissances intellectuelles, sauf quand il s'agit de travail à l'école.

Alors là, tout à coup, ce qui devrait être le plus évident parce que le plus facile (travailler, lire, apprendre) devient intolérable.

Alors au lieu de pousser les enfants de la diversité à travailler trois fois plus que les autres, comme l'ont fait avant eux les enfants d'immigrés italiens, espagnols ou portugais, handicapés par une langue mal maîtrisée à la maison ou bien, encore auparavant, par ces jeunes Bretons ou Basques qui découvraient le français à l'école, on a fait des quotas, on a fait entrer à l'école des enfants non pas parce qu'ils étaient brillants mais parce qu'ils étaient boursiers, créant une nouvelle injustice, puisque ces boursiers qui n'avaient d'autre mérite que de venir de quartiers défavorisés prenaient la place d'autres peut-être mieux à même de devenir l'élite de la nation.

Elite dont nous avons besoin, cruellement.
Mais Descoings s'en moquait, prêt à brûler *La Princesse de Clèves* et avec elle l'épreuve de culture générale sur l'autel où se consume déjà la patrie.

Parce que c'est bien ce sont il s'agit. Comment devenir un homme politique, un haut fonctionnaire, un journaliste talentueux… quand on ne connaît pas l'histoire de son pays, sa littérature et l'histoire des idées ?
Cela n'est pas possible. Sauf…
Sauf si ces futures élites sont des élites européisées, mondialisées… qui n'auront que mépris pour leur héritage et leur patrimoine, ce qui leur permettra de le brader et de le brûler à leur tour.
Est-ce ce que vous voulez ?

Non ? Alors votez bien dans trois semaines, c'est notre seule chance d'échapper à la nouvelle civilisation que nous installe l'UMPS depuis trente ans.

Question subsidiaire : êtes-vous adhérent de la FCPE ? Alors démissionnez d'urgence de cette fédération qui, après nombre de trahisons a entrepris une nouvelle campagne contre les devoirs à la maison. Le communisme et le stalinisme ont laissé tant de traces chez ces anciens gauchistes que c'est plus fort qu'eux, il faut qu'ils coupent toutes les têtes (brillantes de préférence), par amour fou de l'égalitarisme et par besoin maladif de lutte des classes et de revanche du prolétariat. Ils sont d'ailleurs co-responsables avec Jospin-Meirieu de la dégénerescence de notre école, de nos élites, de notre pays.

Salauds de riches ! Parce que ces privilégiés, politiciens, parents ou professeurs savent/savaient, eux, contourner la carte scolaire pour que leurs petits chéris soient dans les bons collèges ou les bonnes classes… tout en cassant du sucre sur le dos de leurs voisins qui osaient fuir quartiers et collèges à problèmes, quand ils pouvaient. Hélas ce sont toujours les mêmes qui n'ont pas les moyens de fuir qui payent les pots cassés, et leurs enfants aussi.

Je hais la FCPE. Je hais Meirieu. Je hais Descoings.

Christine Tasin